



Communiqué de presse

Mai 2020

BRUNO ROULEAU SUCCEDE A PHILIPPE TABORET EN TANT QUE PRESIDENT DE L'APIC

Paris le 7 mai 2020 – Le Conseil d'Administration de l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC) a procédé récemment à l'élection de son bureau et a désigné Bruno Rouleau Président pour 3 années.

30 années d'expérience dans le milieu bancaire

Diplômé de l'Institut Technique Bancaire au Conservatoire des Arts et Métiers, Bruno Rouleau a débuté sa carrière professionnelle en 1984 au sein de BICS- Banque Populaire, puis du Crédit Agricole Ile de France. Il intègre en 1993 l'Union des Banques à Paris comme directeur d'agence sur plusieurs sites. En 2000, il passe à la Banque Privée Européenne où il ouvre l'agence de Paris République puis reprend l'agence de Versailles. Entre 2005 et 2010, il rejoint les fondateurs d'In&Fi Crédits, auprès desquels il devient associé, en participant à la création et en prenant la direction de plusieurs structures du groupe (In&Fi Crédits Pro, In&Fi Assurances, et l'Institut de Formation des Intermédiaires Bancaires). Il a par la suite collaboré pendant 5 ans chez CAFPI comme responsable Grands Comptes, Directeur de l'Organisation Interne, et membre du COMEX. En 2015, Bruno Rouleau crée son cabinet de conseil et formation Mutans Consultants, en même temps qu'il rédige des ouvrages professionnels. Il retrouve IN&FI Crédits en janvier 2018 comme Directeur des partenariats et Porte-parole de l'enseigne, et est nommé administrateur de l'APIC en novembre 2018, puis secrétaire du bureau en janvier 2019.

Les ambitions et enjeux de l'APIC pour les années à venir

Au cours de ces dernières années, l'APIC est devenue la principale association représentative des intermédiaires en opérations bancaires et services de paiement (IOBSP) exerçant en France. L'APIC regroupe aujourd'hui 130 enseignes – les principales du courtage en crédits –, soit un peu plus de 2.000 cabinets adhérents.

« Dans un climat tendu, suite aux annonces du HCSF et la Banque de France qui ont durci les conditions d'accès au crédit des ménages et, d'autre part, du fait de la volonté de certaines banques de contourner les courtiers, il devient primordial d'accompagner notre profession à l'évolution rapide, réglementaire et technologique, de son environnement » explique Bruno Rouleau, *« d'autant que la crise sanitaire que nous traversons va accélérer les changements de mentalité, et la technologie au service de la distribution bancaire »*.

Les principaux enjeux de l'association pour les 3 prochaines années sont :

- Fédérer les acteurs du marché et devenir un interlocuteur incontournable des échanges avec les instances publiques ou de régulation. Le projet législatif d'auto-régulation du Marché, aujourd'hui repoussé en raison des circonstances, reste également en point de mire de cet objectif
- Mutualiser les talents et les efforts pour faire monter en compétences la profession et aider les adhérents à exercer dans les meilleures conditions possibles
- Engager les chantiers d'adaptation aux mutations économiques, technologiques, réglementaires de notre environnement, y compris en élargissant les échanges avec les acteurs professionnels connexes au métiers d'IOBSP, et des acteurs des pays de l'espace économique européen.

Ils compléteront les actions mises en œuvre ces dernières années sur la veille législative et réglementaire, celles nouvellement axées autour de la création de délégations régionales, pour renforcer les échanges avec ses adhérents, et enfin celles autour de l'accompagnement de ces derniers dans la mise en place de futures réglementations, telles la révision de la Directive sur le Crédit à la Consommation, les derniers volets de mise en œuvre de la Directive sur la Distribution d'Assurance, ou les chantiers sur future évolution de la Directive sur le Crédit Immobilier...

Une nouvelle équipe au service de la profession

La composition du nouveau Conseil d'Administration est la suivante :

- Président : Bruno Rouleau (IN&FI Crédits)
- Vice-Président : Alexandre Billet (MeilleurTaux.com)
- Secrétaire : Ludovic Huzieux (Artémis Courtage)
- Trésorier : Frank Roullier (Compagnie Européenne de Crédit)

Les autres membres élus du Conseil d'administration sont :

- Valérie Gonzales (Liberty Crédit)
- Jérôme Robin (VousFinancer.com)
- Pascal Chérin (CIB Finance)
- Jean-Pierre Pires (Ymanci)
- Philippe Taboret (Cafpi)
- Benoît Fougerais (PretPro)

Virginie Gaillard a, quant à elle, été reconduite au poste de Déléguée Générale de l'APIC. Elle restera en charge de la coordination des actions de l'association et de la responsabilité du secrétariat adhérents.

Les Commissions Métiers, composées d'adhérents de toute taille, seront présidées par :

- Alexandre Billet (MeilleurTaux.com) pour la Commission Banques
- Ludovic Huzieux (Artémis Courtage) pour la Commission Assurances
- Pascal Chérin (CIB Finance) pour la Commission RAC
- Virginie Gaillard (MeilleurTaux.com) pour la Commission Textes
- Jérôme Robin (VousFinancer.com) pour la Commission Communication.

Et les nouvelles Commissions créées seront, pour leur part, présidées par :

- Benoît Fougerais (PretPro) pour la Commission Pro
- Jean-Pierre Pires (Ymanci) pour la Commission Digital.

L'APIC en bref

Créée en 2010, l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits) a été fondée par les leaders historiques du courtage en crédits en France, CAFPI, Meilleurtaux.com, Empruntis.com et AB Courtage.

L'APIC réunit aujourd'hui toute la diversité des métiers d'IOBSP, grandes et petites enseignes, dans les domaines du crédit immobilier, du prêt à la consommation, du regroupement de crédit, du financement professionnel et de l'assurance emprunteur. Elle représente, au travers de ses adhérents qu'elle accompagne dans la compréhension et l'application des nouvelles contraintes professionnelles, plus de 60 % du courtage en crédits en France.

Après avoir participé à la rédaction de la loi du 22 octobre 2010 réglementant le statut d'intermédiaire en opération de banque et en services de paiement (IOBSP), l'APIC est devenu l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des autorités européennes et œuvre à garantir l'équilibre et la sécurité entre la relation commerciale avec les clients et leur protection en tant que consommateur.

Les conditions d'accès de la profession, réglementées en France depuis 2013, et en cours d'harmonisation au sein de l'Union Européenne, ont permis d'inscrire définitivement les métiers représentés par l'APIC dans le circuit de la distribution bancaire et de faire de ses acteurs les nouveaux « tiers de confiance » des emprunteurs.

Contacts Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02

Carol Galivel / Gaëtan Heu

21-23 rue Klock - 92110 Clichy

Mobile : 06 09 05 48 63 - galivel@galivel.com

APIC - 01 86 27 27 71

Bruno Rouleau - Président

99, rue P. Brossolette - 91700 Ste Geneviève des Bois

Mob : 06 87 04 52 67 - brouleau@inandfi-france.fr